

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A.S.P.

7 RUE JULES LANCOME
89600 SAINT-FLORENTIN

SIREN : 381.720.218

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR06381720218

Certifié conforme
à l'original

Signé par :

CONIGLIO Damien

9CC94385D93E449...

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 349	1 349		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	62 400		62 400	62 400
Constructions	513 101	309 181	203 920	229 575
Installations techniques, matériels et outillage industriels	142 436	138 256	4 180	5 122
Autres immobilisations corporelles	266 467	220 712	45 755	105 238
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	170		170	170
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	985 938	669 499	316 439	402 520
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	168 728		168 728	159 939
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	92 095		92 095	119 385
Autres créances	8 079		8 079	10 487
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	246 350		246 350	43 799
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	515 251		515 251	333 610
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 501 189	669 499	831 691	736 130

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	62 000	62 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	6 200	6 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	114 039	81 467
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	200 833	47 572
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	383 072	197 239
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	259 948	354 382
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 218	119 626
Dettes fiscales et sociales	61 143	63 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	309	979
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	448 619	538 891
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	831 691	736 130

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **831 690,88 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **200 833,04 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation. Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la SAS A.S.P. présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

À l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons réexaminé nos principes de comptabilisation sur certains aspects. Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausses de prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel :

- un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement,
- un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité,
- un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

Par ailleurs, les transferts de charges ne sont plus utilisés. Ainsi :

- les refacturations de charges sont comptabilisées au compte 708 figurant dans la rubrique « Production Vendue » du compte de résultat,
- les remboursements de charges autres que les remboursements de frais de personnel sont comptabilisés au crédit du compte de charge concerné,
- les remboursements de charges de personnel sont comptabilisés au compte 649 Remboursement de charges de personnel figurant dans la rubrique « Salaires » du compte de résultat,
- les avantages en nature accordés aux cadres et employés sont comptabilisés au compte 641900 Avantages en nature dans la rubrique « Salaires » du compte de résultat,
- les indemnités d'assurances sont comptabilisées au compte 758 Indemnités et autres produits figurant dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat.

Les changements de méthodes comptables consécutifs à la première application du règlement ANC n° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	1 349			1 349
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	62 400			62 400
Constructions	513 101			513 101
Installations techniques, matériel et outillage	141 507	929		142 436
Autres immobilisations corporelles	348 951	1 097	83 581	266 467
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	170			170
TOTAL	1 067 493	2 026	83 581	985 938

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			1 349			1 349
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			283 526	25 655		309 181
Installations techniques, matériel et outillage			136 385	1 871		138 256
Autres immobilisations corporelles			243 712	16 919	39 919	220 712
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			664 973	44 445	39 919	669 499

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 640		4 640	
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	4 640		4 640	

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	170	170		
Clients douteux				
Autres créances clients	92 095	92 095		
Personnel et comptes rattachés	81	81		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 013	1 013		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	4 934	4 934		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	2 050	2 050		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	100 343	100 343		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au passif

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	62 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	6 200				
Autres réserves	81 467	32 572			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes		15 000			
Résultat de l'exercice	47 572	-47 572			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	197 239				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			62 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			6 200
Autres réserves			114 039
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	200 833		200 833
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	200 833		383 072

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	259 948	36 437	120 456	103 055
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	127 218	127 218		
Personnel et comptes rattachés	19 104	19 104		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	12 330	12 330		
Impôts sur les bénéfices	11 221	11 221		
TVA	17 453	17 453		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 035	1 035		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	309	309		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	448 619	225 107	120 456	103 055
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	93 999			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	18 000	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	15 627	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	3 656	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	252	
État - Charges à payer	936	
TOTAL	38 472	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	1 013	
TOTAL	1 013	

A.S.P.

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 62 000 euros
Siège social : 7 rue Jules Lancôme
89600 SAINT-FLORENTIN
381 720 218 RCS AUXERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 200 833,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	200 833,04 euros
A titre de dividende brut global à l'Associée Unique Soit 28,57 euros arrondis par action	100 000,00 euros
Le solde En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 214 872,17 euros.	100 833,04 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et dans le délai requis.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS	
31/12/2024	15 000 euros bruts soit 4,28 euros bruts par titre	Néant	Néant
31/12/2023	10 000 euros bruts soit 2,86 euros bruts par titre	Néant	Néant
31/12/2022	10 000 euros bruts soit 2,86 euros bruts par titre	Néant	Néant

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :
CONIGLIO Damien
9CC94385D93E449...